

K.S./

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

D E C R E T

N° D/2000/ 056 /PRG/SGG

NOMMANT LE DIRECTEUR GENERAL
DE LA CAISSE NATIONALE DE
SECURITE SOCIALE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Loi Fondamentale ;

VU le Décret N° D/99/004/PRG/SGG du 08 Mars 1999, portant nomination du Premier Ministre ;

VU le Décret N°D99/007/PRG/SGG du 12 Mars 1999, modifié par les Décrets N°D/2000/007/PRG/SGG du 25 janvier 2000, le N°D/2000/046/SGG/PRG du 03 juin 2000 nommant les membres du Gouvernement ;

VU le Décret N°D/2000/049/PRG/SGG du 07 juin 2000

D E C R E T E,

Article 1^{er} : Elhadj Saïdou DIALLO, Administrateur Civil, précédemment Secrétaire Général de l'Ex-Ministère du Plan et de la Coopération est nommé Directeur Général de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale en remplacement de Monsieur Abdoul Karim SYLLA mis à la disposition du Ministère de l'Economie et des Finances.

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet pour compter de la date de sa signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 7 / 06 / 2000



GENERAL LANSANA CONTE